

---

# LES ACHATS LOCAUX DES VIVRES : UNE STRATÉGIE POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU NIGER

*Saley Maman*



Face à l'insécurité alimentaire chronique au Niger, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM), en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a mis en place depuis 2014 un projet d'achats des vivres auprès des petits producteurs locaux. Objectif : améliorer la sécurité alimentaire et le pouvoir d'achat des agriculteurs à travers l'appui à la production agricole par la fourniture d'intrants, de matériel et l'accès à des formations techniques. L'opération a eu des impacts positifs, en particulier sur l'autonomisation des femmes vulnérables.

*Couverture L'amélioration des statuts socio-économiques des petits producteurs se traduit par une contribution substantielle des femmes à la vie des ménages*

Le ministère de l'Agriculture effectue régulièrement des évaluations de la campagne agricole permettant d'identifier les zones excédentaires. Les vivres (le mil et le niébé) sont achetés auprès des petits producteurs de ces zones à des prix rémunérateurs. Toutefois, une opération d'achat peut avoir lieu dans n'importe quelle zone du pays à la demande du gouvernement ou des organisations de producteurs (OP) suffisamment structurées et organisées. Dans ce cas, le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) effectue un suivi rapproché des impacts de l'opération sur le marché et/ou s'assure qu'elle permettra d'assister les petits producteurs de la zone. Aussi, l'accent est mis sur les zones de création d'actifs pour faire le lien entre achats locaux et stratégie de sortie ou de consolidation des acquis. Dans les communes sélectionnées pour les achats locaux, les bénéficiaires identifiés sont formés sur les techniques culturales innovantes comme la culture en bandes. Ils bénéficient également de formations sur la conservation des produits et la gestion des stocks. En plus, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) leur facilite l'accès aux semences améliorées.

Dans les zones d'intervention, le PAM établit ensuite un contrat avec les Unions des OP qui doivent répondre à plusieurs critères :

- La possession d'un statut légal qui confère à l'union une personnalité juridique.



- L'existence d'un comité de gestion fonctionnel comportant au moins un membre instruit et au moins un tiers de femmes.
- La possession d'un compte bancaire, canal par lequel le PAM procède au paiement.
- La possession, si possible, d'un magasin central de stockage en adéquation avec les standards préconisés par le PAM.
- La capacité de commercialiser un stock minimum de cinq t par denrée pour la saison, la limite maximum étant fixée à 100 Mt. Toutefois, le plancher peut être revu à la baisse et le plafond à la hausse en fonction de la taille de l'union.

- La prise en compte du genre. Il est souhaitable qu'un minimum de 50 % de groupements féminins (ou membres des OP) constitue l'union. Les femmes sont en majorité des petites productrices avec un accès limité aux moyens de production (terre et intrants) et au marché. De plus, ce sont elles qui prennent en charge les besoins quotidiens de la famille.
- La confirmation de la bonne gouvernance et transparence auprès des autorités compétentes, notamment la Direction régionale de l'agriculture (DRA) et les chambres régionales d'agriculture (CRA).
- L'appui technique par un partenaire non gouvernemental ou étatique (partenariat avec la FAO et autres).

Une fois les unions retenues, le PAM, de concert avec la CRA, partagent les différents objectifs, les résultats attendus et la démarche opérationnelle du partenariat. Une grande attention est portée aux demandes et préoccupations des unions. Les besoins d'appui sont identifiés par rapport à l'opérationnalisation de l'achat. Selon un plan d'enlèvement, les vivres sont transportés des magasins des unions aux entrepôts du PAM. Après l'enlèvement, les factures sont établies pour paiement dans moins de six semaines.

## **Les achats locaux stimulent l'économie locale**

Plusieurs résultats concrets ont été obtenus grâce à l'opération achats locaux au Niger. De 2012 à 2017, près de 4 373 t, dont 2 893 t de mil et 1 566 t de niébé, ont été achetées auprès des petits producteurs à Maradi, au sud du pays, soit 39 % des achats locaux globaux effectués dans la région. Dix pour cent des achats locaux ont été réalisés auprès des petits producteurs, alors que les 90 % ont été effectués auprès des fournisseurs locaux. Les capacités des petits producteurs ont été renforcées dans les techniques pré et post-récolte (stockage et conservation, tri des grains), ce qui s'est traduit par une amélioration du rendement de 0,8 à 1 t à l'hectare. Les produits ont été achetés à un prix rémunérateur permettant aux femmes notamment d'économiser et d'entreprendre d'autres activités génératrices de revenus. L'amélioration des statuts socio-économiques des petits producteurs se traduit par une contribution substantielle des femmes à la vie des ménages.

Ces résultats positifs sont le fruit d'une combinaison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'opération offre un avantage par rapport aux achats effectués par les commerçants « véreux » à la même période, qui obligent les ménages à vendre leur production à vil

## **Témoignage**

« Les achats locaux ont véritablement changé ma vie. En trois ans, j'ai pu gagner plus de trois millions de FCFA par la vente des vivres. Pour l'ensemble de notre union, les recettes s'élèvent à plus de 40 millions de FCFA. Je possède un champ de 4 ha, ce qui est un signal fort dans notre zone où les femmes n'ont généralement que des petits lopins de terrain. Auparavant, ma récolte était dérisoire : moins de 200 à 300 kg à l'hectare. Grâce à l'encadrement que nous avons reçu dans le cadre des achats locaux, je récolte désormais plus d'une t à l'hectare. Nous avons appris de nouvelles techniques culturales qui améliorent notre production qui est passée du simple au double à l'hectare. Aussi, nous avons la possibilité de vendre nos surplus à un prix rémunérateur. Avant, nous avions beaucoup de difficultés à écouler nos produits agricoles quand la saison avait été bonne. Les commerçants nous les achetaient à vil prix. Nous n'arrivions pas complètement à éponger nos dettes ; nous étions constamment endettés. Mais les achats locaux nous ont permis d'avoir un revenu suffisant pour entreprendre des activités génératrices de revenus (vente d'huile d'arachide) et régler nos dettes.

Avec l'argent, je contribue aux dépenses du ménage (achat des condiments, habillement des enfants, achats des vivres, santé et événements sociaux). Je participe davantage à la vie du ménage, car mon mari ne prend aucune décision concernant le foyer sans m'associer, ce qui n'est pas le cas des autres femmes qui n'ont aucune activité génératrice de revenu. Nous traitons d'égal à égal avec les hommes. Nous les impliquons beaucoup dans nos formations et ils nous impliquent dans les leurs. Même dans le cadre des achats locaux, quand nous trouvons un marché que notre production seule ne peut satisfaire, nous demandons aux groupements des hommes de remplir l'écart. Aucune décision importante du village ne se prend sans que nous ne soyons impliquées. Nous avons fait le plaidoyer au PAM pour avoir notre magasin, cet édifice nous aide beaucoup dans la conservation des vivres. »

Adama Hachimou, membre de l'OP de Sarkin Hatsi dans le département de Guidan Roumdji, commune de Chadakori, mariée et mère de trois enfants scolarisés à l'école primaire de Sarkin Hatsi



*Ci-dessus Dans les communes sélectionnées pour les achats locaux, les bénéficiaires identifiés sont formés sur les techniques culturales innovantes comme la culture en bandes*

prix ce qui a pour effet de les enfermer dans un cycle perpétuel d'endettement. L'alignement sur les politiques et la stratégie de l'État en matière d'achat local, un cadre commun de suivi avec les acteurs pour une meilleure appropriation du processus, ainsi qu'un système de suivi régulier du processus, la documentation des leçons apprises pour une meilleure réplification, la capitalisation et la mise à l'échelle constituent également des facteurs de succès. Citons enfin le développement des capacités de la contrepartie étatique décentralisée, qui contribuent à renforcer l'appropriation de l'opération et la durabilité des acquis.

En termes de contraintes, il est important de souligner que le caractère volatile des prix sur le marché nécessite une planification rapide et des souplesses dans les processus pour pouvoir acheter les vivres à temps. En effet, une fois le prix fixé et les contrats signés avec les OP, si l'opération prend du temps, le prix monte sur les marchés, ce qui amène certaines unions de coopératives à renoncer à l'opération. Ainsi, on assiste à des retraits des vivres par certains membres des unions. Par ailleurs, le déficit d'information des membres au niveau de certains OP ne facilite pas la compréhension de l'opération, ce qui retarde les opérations de reconditionnement des vivres sur le terrain. L'on retient donc que la réussite des opérations des achats locaux nécessite une planification rigoureuse, un respect strict du calendrier et une sensibilisation accrue des bénéficiaires sur les différents segments de l'opération.

Cet article présente les résultats d'un des projets menés dans le cadre du processus « Capitalisation des expériences au service du développement rural », mis en œuvre par le CTA, la FAO et l'IICA avec le soutien financier du FIDA.  
<http://experience-capitalization.cta.int>

## ***Les axes d'amélioration***

La stratégie des achats locaux du PAM a eu un écho favorable au niveau de l'État, qui s'est doté d'une stratégie nationale. Les OP trouvent ainsi un canal d'écoulement rémunérateur de leurs produits agricoles à travers l'Office des produits vivriers du Niger (OPVN), assurant ainsi la pérennité et la durabilité de cette opération. Chaque année, l'État du Niger achète localement des denrées agricoles pour reconstituer le stock national de sécurité et renflouer les banques de soudure. Le PAM quant à lui en achète pour ravitailler les cantines et les autres pays de l'Afrique.

Toutefois, pour renforcer la valeur ajoutée et l'efficacité de l'opération achats locaux, les acteurs devront travailler à l'amélioration de la communication entre les différentes parties prenantes (l'État, les unions, le PAM et les services techniques), au renforcement de la communication (plateforme d'échange durant la période des achats) ainsi qu'à l'élaboration d'une méthode de fixation des prix des denrées fiable et obéissant à la dynamique des prix dans le temps et dans l'espace. La finalisation des achats auprès des petits producteurs devrait intervenir au plus tard à la fin du mois de décembre, qui coïncide avec la période de récolte. Une meilleure information et sensibilisation auprès des unions et des OP, une meilleure coordination de l'opération au niveau régional et une plus grande appropriation par la partie nationale sont également essentielles.



**Saley Maman** est chargé de programme au PAM Maradi, au Niger.

[maman.saley@wfp.org](mailto:maman.saley@wfp.org)

Pays : Niger  
Région : Afrique de l'Ouest  
Date de publication : Mars 2019  
Mots clés : sécurité alimentaire, achats locaux, PAM, autonomisation des femmes, économie locale